

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 novembre 2013

PERSONNES PRESENTES :

Monsieur ODY, Maire de Semoy
Monsieur FERRIER, Adjoint en charge des affaires scolaires,
Monsieur POULIN, Chef du service Scolaire
Mesdames DESBOIS et HUME, Monsieur MIREUX, Représentants titulaires des parents d'élèves de l'AAPES,
Madame MARTIN, Représentante suppléante des parents d'élèves de l'AAPES
Madame BAUDRIER et Monsieur LETOURNEAU, Représentants titulaires des parents d'élèves de la FCPE
Madame BIENVENU, Représentante suppléante des parents d'élèves de la FCPE
Mesdames GIROUX et GOSSART, ATSEM
Mesdames BAUMHAUER, CECCALDI, DUPLESSIS, SENAY et TARTROU, Enseignantes
Madame FREIDOZ, Enseignante stagiaire

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur JEAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Le conseil est ouvert à 18h00

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 25 JUIN 2013

2. TRAVAUX ET ACHATS REALISES / A REALISER

Travaux

Pas de gros travaux effectués pendant l'été.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes avaient sollicité la mairie pour la récupération de palox afin de les utiliser dès la rentrée lors de leur projet jardinage. N'ayant pas eu satisfaction, les enseignantes ont acheté d'occasion, à un arboriculteur local, deux palox qui ont été remis en état et installés par les services techniques. Nous les en remercions.

Des dalles gravillonnées qui avaient été demandées par les associations de parents d'élèves, ont été installées à la sortie de la classe afin de faciliter la sortie des enfants le midi, côté rue.

Mise en place d'une rampe électrique dans le bureau afin de ramener la ligne téléphonique et ADSL.

Les différents travaux demandés lors du dernier conseil d'école ont été réalisés. Il s'agissait de la peinture de la rambarde dans la cour, l'achèvement des peintures sous le préau et l'installation d'une plaque pare-vue devant le local des poubelles. Il ne reste que le problème des joints de la bibliothèque.

Nous avons également demandé la plantation de troènes dans la haie côté rue afin de pouvoir bénéficier de nourriture pour nos chenilles lors de nos élevages, au printemps ; A priori, ces plantations auront lieu prochainement.

Nous avons fait plusieurs demandes concernant l'ajout de terre dans notre potager, ainsi que la réparation de notre « pont de singe » (qui est défectueux depuis environ 6 semaines !) ainsi que des petites réparations de tiroirs. Serait-il possible que ces différentes demandes soient honorées ? Nous rencontrons toujours des soucis de retour des demandes de travaux. En effet, n'ayant pas accès au serveur de la mairie nous ne pouvons pas savoir si les travaux peuvent être réalisés et s'ils le peuvent, sous quels délais ? Il serait bien que nous ayons une réponse écrite des services concernés suite à nos demandes de travaux. Nous remercions malgré tout les agents des services techniques qui passent régulièrement nous voir afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problème particulier.

Nous souhaitons également que les feuilles de la cour soit soufflées, car nous sommes envahis et les enfants les lancent alors qu'il y a de nombreux cailloux !

Achats

Grâce au budget investissement, un téléviseur va être acheté afin de remplacer l'ancien qui ne fonctionne plus très bien. Nous espérons pouvoir l'acheter courant novembre car nous attendions une promotion afin que l'achat ne dépasse pas notre budget.

Nous devrions également bénéficier d'un nouveau photocopieur, d'ici le début de l'année civile afin de remplacer celui qui présente de gros signes de fatigue !

3. EFFECTIFS ET REPARTITIONS

Nos effectifs ont chuté cette année :

40 enfants de Petite section (nés en 2010)
37 enfants de Moyenne section (nés en 2009)
42 enfants de Grande section (nés en 2008 et 2007)

Les répartitions sont les suivantes :

Sections	Effectifs	Enseignantes	ATSEM
Petite section	24 élèves	Sophie TARTROU	Sophie SURIN
Petite et Moyenne sections	23 élèves	Carole SENAY (MMJV) Zaïna ESSALHI (L)	Ilham LAKRAFI
Moyenne section	24 élèves	Chantal CECCALDI Laura FREIDOZ (Stagiaire)	Marie GOSSART
Moyenne et grande sections	24 élèves	Sandrine DUPLESSIS	Sophie VILMER
Grande section	24 élèves	Odile BAUMHAUER	Florence GIROUX

Deux enfants de GS ont une notification MDPH et sont donc accompagnés d'une AVS 12 heures par semaine

Les effectifs moyens pour la cantine sont de 55 enfants chez les MS/GS et de 35 chez les PS/MS. Le matin, il y a environ 15 enfants à la garderie et le soir entre 35 et 40, selon les soirs.

4. NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes ont été mis en place à la rentrée 2013.

Constat : les enfants sont très fatigués, dès le jeudi midi et ont perdu tout repère temporel.

Leur semaine est rallongée et leurs journées ne sont pas raccourcies dans la mesure où environ 110 enfants participent aux ateliers. Ils partent donc presque tous à l'heure normale de fin de classe. Ils sont tous présents le mercredi matin.

Auparavant, les enfants étaient présents dans les locaux scolaires environ 6,5 heures par jour (6 heures de classe + ½ heure le midi – ou 1 h pour ceux qui bénéficiaient de l'Aide personnalisée), soit entre 26 et 28 h par semaine.

Actuellement, avec les nouveaux horaires, les enfants sont présents dans les locaux scolaires environ 6,5 heures (ou 7 heures pour ceux qui bénéficient des Activités Pédagogiques Complémentaires) par jour et 3 heures le mercredi, soient entre 29 et 31 heures par semaine.

Leur semaine est rallongée d'environ 3 heures, sans compter le temps de garderie périscolaire...

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC ont débuté le 16 septembre pour les enfants de grande section exclusivement. Elle a lieu, de 13h00 à 13h30, les lundi et jeudi. En période 1, les enfants de GS ont tous été pris en charge pour un travail sur les jeux mathématiques. A partir de la période 2 les GS sont regroupés en fonction de leurs besoins spécifiques. Ils sont pris en charge tous les lundi et jeudi sur toute la période.

Les enfants de moyenne section seront pris en charge à partir de janvier 2014. La prise en charge sera identique (2 fois par semaine pour une période).

Pas de prise en charge pour les enfants de PS

5. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Du fait de l'application des nouveaux rythmes scolaires, le règlement intérieur a été modifié.

TITRE II : FREQUENTATION ET OBLIGATION SCOLAIRE

Dispositions relatives au temps scolaire

L'horaire hebdomadaire des élèves est de 24 heures, réparties sur 4 journées (décret du 15/05/2008).

Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier d'une aide personnalisée. Le conseil des maîtres a opté pour une prise en charge des enfants de 13h00 à 13h30. Cette décision a été validée par l'Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription.

Remplacé par :

L'horaire hebdomadaire des élèves est de 24 heures, réparties sur 9 demi-journées (décret 2013-77 du 24/01/2013).

Les élèves peuvent bénéficier d'un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires. Le conseil des maîtres a opté pour une prise en charge des enfants de 13h00 à 13h30, deux fois par semaine. Cette décision a été validée par l'Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription.

Aménagement de la journée scolaire

Les horaires de classe sont les suivants : 8h30 – 11h30

13h30 – 16h30

L'aide personnalisée a lieu de 13h00 à 13h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un accueil périscolaire est proposé par la municipalité. Les horaires sont de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h15, le soir.

Remplacé par :

Aménagement de la journée scolaire

Les horaires de classe sont les suivants :

8h30 – 11h30

13h30 – 16h30

(Mardi et vendredi)

8h30 – 11h30

13h30 – 15h00

(Lundi et Jeudi)

8h30 – 11h30

(Mercredi)

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu de 13h00 à 13h30 les lundi et jeudi (et exceptionnellement le mardi).

Les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives) ont lieu de 15h00 à 16h30, les lundi et jeudi. Ces temps sont organisés et gérés par la municipalité.

TITRE V : SURVEILLANCE

Dispositions générales

La surveillance des enfants est assurée par les enseignants durant la totalité du temps scolaire (8h20 – 11h30 et 13h20 – 16h30). En dehors de ces horaires, la circulation dans les locaux n'est pas autorisée.

Accueil et sortie des élèves

L'accueil a lieu dans les classes à partir de 8h20 et 13h20. A 11h25, la sortie s'effectue dans une seule classe pour tous les enfants. Celle-ci se fait par le portillon situé derrière le garage à vélos. (sauf pour les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire) et à partir de 16h25.

Remplacé par :

Dispositions générales

La surveillance des enfants est assurée par les enseignants durant la totalité du temps scolaire (8h20 – 11h30 et 13h20 – 16h30 ou 13h20 – 15h00). En dehors de ces horaires, la circulation dans les locaux n'est pas autorisée.

Accueil et sortie des élèves

L'accueil a lieu dans les classes à partir de 8h20 et 13h20.

A 11h25, la sortie s'effectue dans une seule classe pour tous les enfants. Celle-ci se fait par le portillon situé derrière le garage à vélos (sauf le mercredi.) et à partir de 16h25 (ou 14h55).

6. AVENANT AU PROJET D'ECOLE 2010 2014

L'avenant ayant déjà été présenté lors du dernier conseil d'école, il est juste lu, sans plus de détail.

DOMAINES	INTITULE	SECTION
Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	APC - Aide individualisée	MS/GS
Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	APC – Découverte jeux mathématiques	MS/GS
Voix et Ecoute	Chorale d'école Rencontres chantantes	Toutes
Dessin et compositions plastiques	Exposition de fin d'année	Toutes
Découvrir le monde - Sciences	Groupes de travail (Le monde des objets, le monde de la matière, le monde du vivant)	MS (1 fois par semaine)
Langage	Groupes de travail (Dictée à l'adulte, langage oral)	MS (1 fois par semaine)
Découvrir l'écrit	Groupes de travail (Graphisme – Ecriture)	MS (1 fois par semaine)
Découvrir le monde Langage écrit	Groupes de travail pluridisciplinaire	GS (4 fois par semaine)
Découvrir l'écrit	Groupes de travail (Graphisme – Ecriture)	GS (1 fois tous les 15 jours)

Du fait des nouveaux rythmes, les enseignantes émettent encore des réserves quant à la possibilité de mener à bien cette exposition. En effet, il est très difficile de réaliser suffisamment de productions plastiques pour la décoration quotidienne de l'école et pour une exposition. La décision devrait être prise au début de l'année civile. Au cas où l'exposition ne serait pas reconduite, l'école participerait, comme l'an passé, à la fête de l'école avec l'élémentaire.

Dans les projets communs à toutes les classes, il convient également d'ajouter le travail sur la sécurité routière, toujours encadré par Messieurs Gaujard et Andrieu.

7. BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Nous tenons à préciser que les comptes de la coopérative sont toujours faits par Monsieur Nollet. Nous l'en remercions.

Au 1^{er} septembre 2013, le solde du compte de la coopérative scolaire était de 1482,22 € (au 1^{er} septembre 2012, il était de **1931,93 €**)

Les dépenses se sont élevées, pour l'année 2012 2013 à 5511,06 € (sorties, photos, spectacles, livres, activités cuisine, abonnements variés,...)

Les produits se sont élevés, pour l'année 2012 2013 à 5061,35 € (Photos, subvention municipale pour 481,00 €, cotisations, dons,...)

8. INFORMATIONS DIVERSES

Le photographe est venu à l'école le 1^{er} octobre. Les photos seront distribuées la semaine prochaine

Sorties prévues :

Sortie « automne » MS en octobre, les autres classes en novembre

Sortie piétons dans Semoy (courant décembre – reporté en raison de l'absence de Monsieur Andrieu)

Sortie à la ludothèque pour toutes les classes (pas encore de dates)

4 ou 5 animations par classe à la Bibliothèque municipale
Intervention « Incendie » et « Apprendre à porter secours » pour les GS (courant mars ou avril)
Courant mai ou juin : sortie à la ferme pour les Petits et les Moyens (non encore retenu)
Courant juin : Sortie au Musée des Beaux Arts et au Parc Floral pour les Moyens et les Grands

Spectacles prévus :

Concert JMF : GS le 12 novembre 2013
Cinéma les Carmes : GS le 21 novembre 2013
Spectacle à l'école : « ON A PERDU LE PERE NOEL » le 11 décembre 2013
Spectacle « Mystère Lapin » à la passerelle – Vendredi 17 janvier Après midi

Les visites médicales des enfants de Grande Section débutent ce jour (vendredi 8 novembre) : tous les enfants de GS seront vus par l'infirmière scolaire, sans les parents. Ceux pour lesquels elle préfère faire pratiquer un bilan seront vus par le médecin scolaire en présence des parents.

Les rencontres parents/enseignants auront lieu courant février (pour bilan des évaluations)

Un exercice d'évacuation a été fait le 14 octobre dernier. Seul Monsieur Poulin, Chef du service Scolaire de la mairie est venu. L'école, le matin, est facile à évacuer (en 2 minutes tous les enfants sont sortis de l'établissement). Nous émettons quelques réserves quant à une évacuation en début d'après midi. Un exercice sur ce temps là va être réalisé prochainement, quand le temps le permettra.

L'exercice de confinement qui est fait une fois par an est en fait un exercice que l'on fait avec les adultes de l'école. Il a pour but de vérifier que chaque adulte connaisse bien le rôle qu'il aura à jouer si un confinement était nécessaire (confinement de l'école, sécurisation des enfants,...). Nous ne prévenons pas les enfants afin de ne pas les effrayer. Cet exercice est fait dans le courant de l'année scolaire.

9. QUESTIONS DES PARENTS

FCPE

Il est rappelé aux parents d'élèves que les questions pour le conseil d'école doivent être adressées à l'école environ 15 jours avant la date prévue afin de préparer les réponses à donner.

1/ Pouvez-vous nous préciser s'il est envisageable que les enfants puissent, en cours d'année, bénéficier de nouveau d'une collation le matin (type briquette de lait) ? Quelles conséquences avez-vous pu éventuellement observer pour les enfants du fait de la suppression de cette collation.

Réponse des enseignantes: La laiterie de Saint Denis de l'Hôtel ne livrant plus, il n'y a plus de lait proposé aux enfants. Cependant, depuis que nous ne leur proposons plus que du lait nature, la demande s'était considérablement amoindrie. Aucun enfant ne réclame à manger durant la matinée.

2/ La charte de la Laïcité à l'école a été diffusée en septembre par le ministère de l'éducation. Comment cette charte a-t-elle été prise en compte ? Est-elle susceptible, par exemple, d'amener des ajouts ou modifications au règlement intérieur de l'école ?

Réponse des enseignantes: Jusqu'à présent nous n'avons eu aucune question des parents. Nous ne rencontrons pas de difficulté quant aux personnes qui nous accompagnent lors des sorties scolaires. Nous allons malgré tout réfléchir aux différents points qui ont été abordés.

AAPES

1/ Les ATSEMS :

*Pourrions-nous avoir une réponse précise concernant le remplacement des ATSEMS ?
A partir de quand et de combien d'absentes en même temps sont-elles remplacées ?*

Réponse de Monsieur le Maire : A Semoy, nous avons le privilège d'avoir une ATSEM par classe. Il n'y a pas d'ATSEM de réserve sur la commune donc il est très difficile de remplacer. Par contre, dans la mesure du possible, nous essaierons de pourvoir aux absences longues

2/ La récréation en temps de pluie :Les enfants ont regardé la télévision lors d'une récréation pluvieuse. Serait-il envisageable de proposer d'autres activités aux enfants afin que la télévision reste occasionnelle ? Il n'est pas souhaitable que les enfants regardent la télé en systématique si le temps est pluvieux tout l'hiver.

Réponse des enseignantes : Le temps de récréation est un moment durant lequel les enfants ne sont pas sollicités. Lors des journées très pluvieuses, les enfants sont installés environ ¼ d'heure devant la télévision. Nous ne souhaitons pas leur proposer à nouveau des activités. Ils ont besoin de se détendre. Nous avons installé les enfants 2 fois devant la télévision durant la première période ; cela ne nous semble pas exagéré.

3/ Le ménage

Le ménage est-il mieux assuré que l'an passé, en particulier les sanitaires ?

Réponse des enseignantes : Aucun problème pour le moment.

4/ Le comportement des élèves

Est-ce que des comportements « agressifs et irrespectueux » des enfants ont de nouveau été constatés en ce début d'année (versus l'an dernier) ?

Réponse des enseignantes : Les comportements des enfants cette année sont plus conformes à ce que l'on peut attendre d'enfants de leur âge, hormis quelques cas très isolés.

5/ Les ateliers découvertes

Les ateliers découvertes et le fonctionnement vont évoluer à la rentrée des vacances de la Toussaint, mais pouvez-vous nous donner votre avis ?

Les petits sont-ils réveillés ou non avant le début des ateliers et si oui à quelle heure ?

Réponse des ATSEM : Les petits sont levés à l'heure habituelle, soit entre 14h30 et 14h45. Il n'est pas toujours facile de gérer les groupes dans la mesure où il arrive parfois qu'il y ait des absences non remplacées d'animateurs. La première période était un peu compliquée, une nouvelle organisation vient d'être mise en place. Il faut attendre pour voir comment cela va se passer.

Le conseil est clos à 20h30